



Aidspace

Independent observer
of the Global Fund

Le CTEP identifie les enseignements des demandes de financement de la quatrième période d'examen

Dans une présentation préparée récemment, le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) identifie les leçons tirées des demandes de financement reçues des pays pour la quatrième période d'examen. Cette présentation a été utilisée lors de la réunion du 8 mai préliminaire à la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue les 9 et 10 mai en Macédoine.

Le délai de dépôt des demandes pour cette quatrième période était le 7 février. Le CTEP a examiné les demandes du 17 au 27 mars, et a identifié les quatre principaux enseignements suivants :

- Une plus grande hiérarchisation est nécessaire au sein des programmes au financement réduit ;
- Il est nécessaire de commencer plus tôt la planification de la transition et les efforts visant à parvenir à la pérennité ;
- Les programmes doivent être ancrés dans les processus relatifs à la couverture sanitaire universelle ;
- Il est nécessaire de mieux analyser les données épidémiologiques afin d'éclairer la sélection des interventions de prévention pour les trois composantes de maladies.

Dans la section suivante, nous fournissons un bref résumé des commentaires du CTEP sur chacun de ces enseignements. Étant donné que la présentation avait la forme de diapositives, certaines des informations ne sont pas très étoffées.

Synthèse des leçons tirées

Hiérarchisation

Certains pays qui bénéficiaient d'un financement réduit ont réussi à hiérarchiser avec succès les interventions et à mettre au point des stratégies plus efficaces, signale le Comité technique d'examen des propositions. Celui-ci remarque néanmoins qu'il y a une certaine tension dans plusieurs pays entre la réalité des réductions de financement et les attentes perçues selon lesquelles les pays s'attaqueraient à tous les domaines stratégiques, y compris les systèmes de santé. Lorsque les pays n'ont pas procédé à cette hiérarchisation, ajoute le CTEP, le résultat est que les fonds ont été répartis en trop petites quantités entre un grand nombre d'interventions, sans modification significative de la stratégie.

Planification de la transition et pérennité

Le Comité technique d'examen des propositions signale que les pays qui préparent la transition et la pérennité sont ceux dont les demandes de financement ont démontré les éléments suivants :

- appropriation par le pays, engagement véritable et multisectoriel ;
- évaluation claire de l'état de préparation à la transition et plan de transition comportant des activités hiérarchisées et un calendrier ;
- modalités de mise en œuvre claires et pérennes, le gouvernement assumant progressivement les coûts des programmes financés par le Fonds mondial ; et
- intégration des effectifs financés par le Fonds mondial aux effectifs de l'État ou d'un autre système local.

Les demandes de financement de la quatrième période d'examen révèlent que certains pays ne sont pas suffisamment préparés pour la prétransition et la transition, indique le Comité technique d'examen des propositions. Les demandes présentaient certaines des caractéristiques suivantes, voire toutes :

- la politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement n'est pas suffisamment utilisée pour éclairer la demande ;
- les calendriers des activités liées à la pérennité ne sont pas clairs et ne comportent pas d'étapes clés ;
- les coûts de prestation des services demeurent une portion significative des demandes ;
- il y a peu de hiérarchisation des composantes à effet catalyseur censées accélérer l'intégration des programmes et leur reprise par les pouvoirs publics ; et
- les investissements nationaux dans les activités ciblant les populations clés restent insuffisants.

Le Comité technique d'examen des propositions remarque que le format de reconduction des programmes utilisé par certains pays pour leur demande de financement n'est pas adéquat lorsque ces pays sont censés s'affranchir du soutien du Fonds mondial au cours des deux prochains cycles de financement.

Processus de couverture sanitaire universelle

D'après le Comité technique d'examen des propositions, les demandes de financement de la quatrième période ne tiennent pas suffisamment compte de l'intégration des services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. En outre, les populations vulnérables aux trois maladies risquent davantage d'être exclues de l'assurance.

Par ailleurs, constate le CTEP, peu d'efforts ont été faits pour intégrer la prévention, la prise en charge et le traitement du VIH, de la tuberculose et du paludisme dans les bénéficiaires de la couverture sanitaire universelle. Enfin, le Comité fait remarquer que les agents de santé communautaires restent cloisonnés, et qu'il y a peu de plans visant à concevoir et financer des systèmes de santé communautaires intégrés.

Analyse des données épidémiologiques

De manière générale, indique le Comité technique d'examen des propositions, les demandes de financement de la quatrième période affichent une analyse insuffisante des données épidémiologiques en vue d'éclairer le choix des interventions de prévention. De plus, ajoute le Comité, les indicateurs utilisés pour mesurer les résultats et l'impact des interventions de prévention ne sont pas clairs.

Cinquième et sixième périodes d'examen

Deux périodes supplémentaires étaient prévues en 2018. La cinquième période (date limite de dépôt : 30 avril) a généré 18 demandes de financement nationales, lesquelles ont été examinées par le CTEP du 3 au 11 juin. La date limite de dépôt des demandes pour la sixième période d'examen est le 6 août, et le Comité technique d'examen des propositions devrait examiner les demandes de financement du 9 au 21 septembre. Le Secrétariat estime à 18 le nombre de demandes de financement nationales qui seront déposées pour la sixième période. Aucune période d'examen des demandes n'est prévue en 2019, mais le Secrétariat s'attend à ce que trois demandes de financement soient présentées en 2019, que le Comité technique d'examen des propositions examinera à distance. Ces demandes seront les dernières du cycle de financement 2017/2019.

Note de la rédaction : On ne sait pas encore si le Comité technique d'examen des propositions préparera un document sur les leçons tirées des cinquième et sixième périodes d'examen (ou pour les deux périodes en un seul document). Il y a de bonnes chances qu'il prépare un document sur les enseignements de toutes les demandes de financement de la période 2017/2019.

+++++

Une présentation intitulée « Mise à jour du Comité technique d'examen des propositions et mise à jour sur le financement des pays » a été préparée pour la réunion préalable (8 mai) à la réunion du Conseil d'administration des 9 et 10 mai à Skopje (Macédoine). Cette présentation n'est pas disponible sur le site Web du Fonds mondial. Les autres documents préparés aux fins de la réunion du Conseil d'administration sont disponibles à l'adresse suivante : www.theglobalfund.org/en/board/meetings/39.

[Read More](#)
